

MARDI, 30 janvier 1934.

#### ACCORD AVEC LA VILLE D'OTTAWA

L'hon. H. A. STEWART (ministre des Travaux publics) propose que la Chambre se forme en comité à sa prochaine séance et passe à l'examen du projet de résolution dont le texte suit:

Il y a lieu d'autoriser le ministre des Travaux publics à conclure, au nom de Sa Majesté, une convention avec la corporation de la cité d'Ottawa, pour proroger pour une période d'un an à compter du 1er juillet 1933 les stipulations du contrat actuel avec la corporation.

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général, ayant été mis au courant de l'objet de cette résolution, en recommande l'examen bienveillant à la Chambre.

(La motion est adoptée.)

#### COMMISSION DU PORT DE VANCOUVER

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. IAN MACKENZIE (Vancouver-Centre): Monsieur l'Orateur, hier, j'ai posé une question au sujet de la Commission du port de Vancouver et le ministre m'a dit qu'il pourrait plus facilement me répondre aujourd'hui. J'aimerais à connaître maintenant cette réponse.

L'hon. ALFRED DURANLEAU (ministre de la Marine): Monsieur l'Orateur, je regrette de ne pas avoir les renseignements exacts sous les yeux. Ni le ministère ni moi-même n'avons reçu de démission des commissaires du port de Vancouver. Néanmoins, j'aimerais à me renseigner plus à fond.

#### ACCORD SUR LE BLE

##### RESTRICTION DES EMBLAVERES DANS L'OUEST DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. J. YOUNG (Weyburn): Monsieur l'Orateur, je désire savoir du premier ministre si l'on doit publier une circulaire au sujet de l'accord relatif au blé et, le cas échéant, si l'on en déposera un exemplaire sur le bureau de la Chambre.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, les gouvernements des provinces de l'Ouest et du Dominion ont publié une brochure collective que distribuent les provinces. Je verrai s'il y a des exemplaires disponibles et, dans ce cas, je les déposerai sur le bureau.

#### ENQUETE SUR LES PORTS NATIONAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. THOMAS REID (New-Westminster): Monsieur l'Orateur, je désirerais savoir du mi-

nistre de la Marine (M. Duranleau) si le Gouvernement a l'intention de déposer un projet de loi au sujet des ports, en conformité du rapport de la Commission Gibb.

L'hon. ALFRED DURANLEAU (ministre de la Marine): Monsieur l'Orateur, la question est à l'étude.

M. CASGRAIN: Depuis bien longtemps.

#### DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL

##### SUITE DE LA DISCUSSION SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, mise en train le lundi, 29 janvier, sur la motion de M. Gobeil proposant une adresse à S. Exc. le Gouverneur général en réponse au discours prononcé par ce dernier à l'ouverture de la session et sur le projet d'amendement à cette motion proposé par le très honorable Mackenzie King.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt les paroles prononcées hier par le très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King), et les hommages bien mérités qu'il a offerts à nos collègues qui ont proposé et appuyé l'Adresse en réponse au discours du trône. Il est vrai qu'ils ne font pas leur début comme députés, ni l'un ni l'autre. L'un est un nouveau membre du Parlement; l'autre, un parlementaire plus ancien. L'usage, consacré par la tradition, qui fait proposer l'Adresse d'année en année, à tour de rôle, par un représentant des deux grandes races de notre pays a été observé, tant ici que dans un autre endroit, pendant toutes ces années, et je crois que cette coutume cimentait l'accord entre les peuples qui constituent notre Dominion. Si l'on veut bien me le permettre, je tiens à féliciter les deux orateurs. L'on s'attendrait que l'un, qui a été lié de si près à la croissance et au développement des Cantons de l'Est, qui connaît si bien les problèmes de ceux qui cultivent le sol, et l'autre, témoin du développement de la région du delta du Fraser en Colombie-Anglaise, seraient bien en mesure de parler d'autorité; et ces deux députés n'ont pas déçu l'attente, bien au contraire.

Mais lorsque le très honorable chef de l'opposition exprimait ses sympathies au Gouvernement touchant le résultat des élections complémentaires je n'ai pas pu ne pas me rappeler que le ministère compte aujourd'hui exactement la même majorité qu'à son avènement. Sans doute à l'élection partielle d'Huron-Sud la victoire a souri au parti qui avait remporté le siège lors des élections générales. Les Hollandais ont de nouveau conquis la Hollande; et Huron reste une circonscription libérale.